



COMMUNIQUE N°080 DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION

Le Gouvernement de la Transition informe l'opinion que la Cour Internationale de Justice (CIJ) lui a notifié, le 19 septembre 2025, le refus de l'Algérie, suite à la requête introductive d'instance du Mali, d'accepter la compétence de la Cour au sujet du différend concernant la destruction, par les Forces de Défense algériennes, d'un drone de reconnaissance des Forces Armées et de Sécurité du Mali, au cours d'une mission de surveillance sur le territoire national malien, dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril 2025.

Conformément aux règles de la Cour internationale de Justice (CIJ), ce refus de la junte algérienne met fin à la procédure devant cette juridiction internationale.

Le Gouvernement de la Transition du Mali relève pour ensuite le déplorer que, pour être crédible et sincère, la junte algérienne aurait dû accepter de déférer devant la Cour internationale de Justice. Ce refus atteste non seulement de la négation de la justice internationale par la junte algérienne, mais également de son mépris de la légalité internationale. C'est également un aveu qui prouve à suffisance à la face du monde son indubitable culpabilité.

Le refus de la junte algérienne de coopérer avec la CIJ est en outre une preuve supplémentaire du soutien de l'Algérie aux groupes armés terroristes et crédite l'argument du Gouvernement malien sur la destruction de son drone.



Le Gouvernement de la Transition du Mali note qu'au lieu de répondre aux faits établis et suffisamment documentés, la junte algérienne privilégie une stratégie de fuite en avant et des invectives diffamatoires pour tenter de voiler son soutien aux groupes extrémistes, y compris les chefs terroristes ciblés par le drone malien abattu.

Le Gouvernement de la Transition du Mali réitère son appel au régime algérien à cesser ses ingérences intempestives et inacceptables dans les affaires intérieures du Mali et son soutien aux formations terroristes qui déstabilisent le Sahel.

Le Gouvernement du Mali renouvelle son appel au régime algérien à travailler de bonne foi à la stabilité, à la sécurité collective et au développement durable dans la région.

Sous l'autorité de Son Excellence Le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, le Gouvernement de la Transition du Mali, rassure les populations qu'il ne ménagera aucun effort pour la stabilité, la sécurité et le développement durable de notre pays.

Que Dieu bénisse le Mali et préserve les Maliens !

Bamako, le 25 septembre 2025

**Le Ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation,
Porte-parole du Gouvernement**



Général de Division Abdoulaye MAIGA

Commandeur de l'Ordre national

